

# Premier rendez vous

## PREPARER SON PREMIER RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE AVOCAT A LYON

Un dossier et une défense se préparent à deux : Une collaboration efficace entre le client et son avocat permet d'augmenter les chances de succès de l'affaire.

Votre avocat ne peut rien faire sans vous.

Pour cette raison, Me NONFOUX vous propose de préparer si possible dès votre premier



rendez vous :

- Une chronologie des événements importants de votre dossier ayant un lien avec vos préoccupations,
- Les photocopies des pièces nécessaires à la constitution du dossier selon les listes établies ci après,
- Les noms, adresses de vos adversaires et des personnes pouvant jouer un rôle dans votre dossier,
- Les coordonnées des professionnels déjà intervenus dans votre dossier,
- La copie des courriers déjà échangés.
- Le dossier sera naturellement complété au fur et à mesure de son avancement. Les pièces financières sont à actualiser tous les 6
- mois et impérativement dans le mois qui précède l'audience de plaidoirie.

Les listes de documents proposées ci après ne sont pas exhaustives et doivent être adaptées

en fonction de votre propre affaire. Les pièces doivent être remises en principe en copie à votre avocat.

**Si vous êtes en possession de décisions de justice ou accords concernant le litige, pensez à les remettre dès le premier entretien à votre avocat**

- [Liste en matière de divorce et de droit de la famille - PDF](#)
- [Liste en matière de successions - PDF](#)
- [Liste en matière d'immobilier - PDF](#)